



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais de cure

Question écrite n° 32360

## Texte de la question

M. Joseph Parrenin souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations d'une grande partie de nos concitoyens à propos d'un éventuel désengagement financier de la sécurité sociale concernant les cures thermales. Cette mesure, si elle devait se confirmer, mettrait fin à l'accès du plus grand nombre aux soins des cures thermales dont l'utilité et les bienfaits sur l'état de santé sont indéniables. Les villes thermales devront, en outre, faire face à une diminution sensible de leur attractivité et subiront en conséquence une perte de dynamisme de leurs activités touristiques et commerciales. Face aux retombées négatives d'une telle mesure, il lui demande quels sont ses projets en la matière et ses perspectives à long terme pour ce secteur de la santé publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joseph Parrenin](#)

**Circonscription :** Doubs (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32360

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 1999, page 4074

**Question retirée le :** 3 avril 2000 (Retrait à l'initiative de l'auteur)